

(Traduction)

Ottawa, le 17 mai 1996

N° 153

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception avec remerciements de la note de votre prédécesseur N° JLO-0693 du 31 août 1995 concernant les discussions entre les représentants Gouvernement des États-Unis d'Amérique et du Gouvernement du Canada au sujet des termes et conditions de la coopération entre la National Aeronautics and Space Administration (NASA) et l'Agence spatiale canadienne (ASC) relativement à l'entraînement des spécialistes de mission sur les vols de la navette spatiale, dont le texte était libellé comme suit :

"Voir la Note du Canada N° JLO-0693 du 31 août 1995 "

J'ai également l'honneur de vous informer que j'accepte, au nom de mon Gouvernement, votre proposition que la coopération entre nos deux gouvernements à l'égard de cet entraînement soit soumise aux termes et conditions énoncés dans l'Entente sur l'entraînement des spécialistes de mission de l'ASC conclue le 3 mars 1995 par la NASA et l'ASC, et de confirmer que la note de votre prédécesseur et son annexe constituent, avec la présente réponse, un Accord entre nos gouvernements qui entre en vigueur à la date de la présente note.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

(signé)
James D. Walsh
Chargé d'affaires, a.i.

L'honorable

Lloyd Axworthy, c.p. , député

Ministre des Affaires étrangères

Ottawa.